

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES  
DES ÉTATS MEMBRES DE LA  
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

240e SEANCE

BALE, LE MARDI 12 DECEMBRE 1989 A 14 HEURES 00

---

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 239e séance.
- II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
  - Préparation par le "Groupe Dalgaard" et discussion par le Comité des Suppléants;
  - Graphiques et tableaux(1).
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de novembre et des premiers jours de décembre 1989.
- IV. Examen du Rapport du Comité des Suppléants sur l'organisation du Comité des Gouverneurs en vue de la première étape de l'Union économique et monétaire(2).
- V. Examen du Rapport No 66, établi par le groupe d'experts présidé par M. Dalgaard, sur l'évolution récente de l'utilisation de l'écu privé(3).
- VI. Examen des règles formelles relatives à l'écu officiel sur la base du Rapport No 67 établi par le groupe d'experts présidé par M. Dalgaard(4).
- VII. Présidence du Comité.
- VIII. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- IX. Date et lieu de la prochaine séance.

- 
- 1) Les documents (graphiques, tableaux de la "concertation" et Série mensuelle de statistiques) seront préparés par le Secrétariat et seront disponibles à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.
  - 2) Ce rapport a déjà été transmis pour la séance du mois de novembre.
  - 3) Ce rapport, qui constitue la revue annuelle dans ce domaine, a été transmis par le Secrétariat le 4 décembre 1989.
  - 4) Ce rapport a été transmis par le Secrétariat le 29 novembre 1989.